

**COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 MAI 2020
N°20/2020**

L'AN DEUX MILLE VINGT LE VINGT-CINQ MAI

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 mai 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Emile Zola, sous la Présidence de M. Francis DIETRICH, Maire.

PRESENTS : ABRAHAM A., ARRAR P., BARET E, BOFFELI Y, CADORET S., CATTANI JL., CHABANY S., CHAUMONT L., DEUTSCH F., DIETRICH F., DOMINGUEZ F., DUCES E., GRENIER JM., MEDAVIT R., MILET F., MOLLARD N., PROCACCI T., RIOU M., SANCHEZ D., SELVE M., SERRAILLE J., VITINGER G

PROCURATIONS : DIBON C. à SANCHEZ D.,

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Angeline ABRAHAM est nommée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

**ELECTION DES MEMBRES ELUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Les délégués du Conseil au Conseil d'administration du CCAS sont élus au scrutin secret de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Sont candidats :

Liste 1 : « SELVE »

SELVE Martine
ARRAR Pauline
CHAUMONT Laëtitia
SERRAILLE Jérôme

Liste 2 : « GRENIER »

GRENIER Jean-Marc
RIOU Muriel
MOLLARD Nadège
DEUTSCH Fabrice

Il est procédé au vote à bulletins secrets sous la Présidence du Maire. Deux assesseurs ont été désignés : Pauline ARRAR et Jean-Marc GRENIER.

Déroulement du scrutin :

Chaque conseiller municipal s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin du modèle uniforme fourni par la Mairie. Le Président l'a constaté, sans toucher le bulletin que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 23
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages exprimés : 23
Majorité absolue : 12

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
SELVE Martine	19	dix-neuf
GRENIER Jean-Marc	4	quatre

Proclamation des résultats :

ONT ETE PROCLAMES membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale et immédiatement installés :

SELVE Martine
ARRAR Pauline
CHAUMONT Laëtitia
GRENIER Jean-Marc

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
CHAMP sur DRAC le 26 mai 2020

Le Maire,
Francis DIETRICH



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture et de sa publication ou notification

